



Dans le cadre des discussions sur **l'équilibre financier du régime santé et prévoyance**, la Direction envisage de faire évoluer les conditions de gratuité de la mutuelle pour les conjoints des salariés.

Jusqu'à présent, l'exonération était réservée aux conjoints ne disposant d'aucun revenu. Début 2026, la **CFE-CGC** a averti la direction que la gratuité était remise en question par Vivinter.

La Direction propose désormais d'instaurer un seuil de revenu annuel en dessous duquel le conjoint pourrait continuer à bénéficier de la gratuité. Le montant évoqué serait d'environ 15 % du PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale, qui est en 2026 de 48060 €), soit près de 600 € par mois.

**Lisez la suite de l'article
en flashant le QR Code...**



Entretien Annuel d'Appréciation : mettez toutes les chances de votre côté

Conseils pratiques, pièges à éviter et retours d'expérience

L'Entretien Annuel d'Appréciation (EAA) ne se prépare pas la veille. Les collaborateurs qui en tirent le plus de valeur sont généralement ceux qui commencent à structurer leur bilan plusieurs semaines à l'avance.

Les bonnes pratiques à adopter dès septembre.

- Faire son bilan factuel
- Capitaliser sur les retours reçus
- Préparer ses perspectives

Les pièges les plus fréquents

- Ne parler que des dernières semaines
- Arriver sans éléments concrets
- Être uniquement dans la justification
- Attendre que le manager porte seul la discussion

Retours d'expérience observés

Flashez moi pour en savoir plus.

Développement de chaque point listé,
méthodologie conseillée, checklist...



La **CFE-CGC** rappelle son attachement à la formation professionnelle. Développer vos compétences vous permettra d'évoluer plus aisément, de maintenir votre employabilité et de répondre aux futurs besoins du marché.

Au gré de plusieurs remontées, nous avons observé au printemps une forte pression sur le nombre d'heures à réaliser.

L'efficacité d'une formation ne se mesure pas uniquement au nombre d'heures consommées ou de modules validés.

La formation est utile et nécessaire. Mais tous les salariés ne sont pas dans la même situation.

Forte charge de travail ? Pic d'activité ? Sous-effectif sur la mission ? Multiplication des réunions (pas toujours utiles...) ? Connexion internet filtrée chez le client ? Refus du client de passer du temps sur nos outils internes dont la formation ? Prise de poste récente ? Etc...

Vous n'êtes pas au quota d'heures attendues ? Avez-vous eu un échange avec votre manager pour en parler ? Pour la **CFE-CGC**, l'ACLH ne doit pas être détourné de sa finalité. **La formation doit demeurer un levier de développement professionnel, et non devenir un critère de sanction ou d'évaluation défavorable.**

Privilégions la qualité avant la quantité !

Avez-vous validé avec votre manager un créneau de formation (hebdo, mensuel...) ? Planifiez-le ! Cela fait partie de la politique RH du groupe, il doit vous l'accorder !



Flashez moi pour obtenir
un article plus complet



Webinaire : comprendre les dispositifs d'épargne salariale

Depuis 2023, l'équipe **CFE-CGC** anime des webinaires pour vous transmettre de l'information dans un cadre différent et très apprécié grâce à vos retours.

Lundi 21 septembre à 16h30, Ghislain et Eric, nos experts en épargne salariale, vous présenteront de manière OBJECTIVE les différents dispositifs tels que ESOP, la participation, l'intéressement.

Inscription sur GARI ou par mail auprès de cedric.normand@capgemini.com.